

**DEMANDE D'OFFRE DE PRIX/ APPEL A CONSULTATION
POUR DES SERVICES**

SERVICES DE

La mise en place d'une stratégie de développement d'activités psychosociales en faveur de la population migrante et marocain-e-s de retour dans le cadre du « Programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration » mis en œuvre par l'OIM Maroc

DEMANDE D'OFFRE DE PRIX

N° : OIM/RBT/RFQ/2022/011

Mission : Rabat, Maroc
11 rue Ait ourir, Souissi



Demande d'offre de Prix/ appel à consultation

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants (ci-après « l'Initiative conjointe »), financée par le Fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne, soutient les gouvernements à travers les régions d'Afrique de l'Ouest et centrale, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique du Nord afin de renforcer la gouvernance des migrations et de renforcer la durabilité de la réintégration des migrants de retour et des communautés vers lesquelles ils retournent. Dans la région de l'Afrique du Nord, le programme est mis en œuvre au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Libye et en Égypte, le Bureau régional (RO) du Caire prenant le rôle global de gestion et de coordination.

Dans l'ensemble des pays ciblés, l'Initiative conjointe a pour objectifs spécifiques :

- Améliorer la protection et permettre le retour volontaire des migrants bloqués et des migrants en transit en Afrique du Nord.
- Soutenir les pays ciblés afin d'améliorer la durabilité de la réintégration grâce à une approche intégrée traitant les dimensions économiques, sociales et psychosociales.
- Accompagner les pays d'Afrique du Nord et les parties prenantes concernées à élaborer ou à renforcer des politiques et des processus de retour et de réintégration, y compris l'identification et le référencement.

Selon l'approche de l'OIM, la réintégration peut être considérée comme durable lorsque les retournés ont atteint des niveaux d'autosuffisance économique, de stabilité sociale au sein de leurs communautés et de bien-être psychosocial qui leur permettent de faire face aux facteurs de ré-migration. Après avoir réussi une réintégration durable, les retournés sont en mesure de considérer la migration comme une question de choix plutôt que de nécessité.

Afin d'améliorer la gestion des cas de réintégration, l'OIM au Maroc souhaite lancer une consultation pour **la mise en place d'une stratégie de développement d'activités psychosociales en faveur de la population migrante et Marocain-e-s de retour.**

Des informations complémentaires sur les services sont fournies dans les Termes de Références (TDR) ci-joints.

Les Prestataires de services seront sélectionnés sur la base des procédures de Sélection Qualité-Coût décrites dans cette Demande d'offre de prix.

La Demande d'offre de prix est constituée des documents suivants :

Section I. Instructions aux Prestataires de services ;

Section II. Termes de références ;

Les Propositions doivent être soumises par courriel à l'adresse : **morocccprocurement@iom.int** au plus tard le **20 juillet 2022 à 23h59**. Les propositions reçues tardivement ne seront pas acceptées.

Table des Matières

Section I - Instructions aux Prestataires de Services / Cabinets-conseils 3

Section II. Termes de référence Erreur ! Signet non défini.

Section I - Instructions aux Prestataires de services / Cabinets-conseils

1. Introduction

- 1.1 Seuls les Prestataires de services peuvent soumettre leurs Propositions technique et financière pour les services requis. Les Propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé avec le cabinet-conseil sélectionné.
- 1.2 Les Prestataires de services ne doivent pas être engagés à une mission quelconque qui serait en conflit avec leurs obligations présentes ou passées vis-à-vis d'autres entités adjudicatrices, ou qui les placerait dans une position qui les empêche d'être en mesure de mener à bien la mission au mieux des intérêts de l'OIM.
- 1.3 L'OIM n'est pas tenue d'accepter toute proposition et se réserve le droit d'annuler le processus de sélection à tout moment avant l'attribution du contrat, et ce, sans encourir de responsabilité vis-à-vis des Prestataires de services

2. Manœuvres frauduleuses et coercitives

- 2.1 Le Règlement intérieur de l'OIM exige que le Personnel de l'OIM dans son ensemble, les soumissionnaires, fabricants, fournisseurs ou distributeurs se conforment aux normes les plus strictes en matière de déontologie pendant le processus de passation et d'exécution de tous contrats. L'OIM rejette toute proposition des soumissionnaires et peut, le cas échéant, mettre fin à leur contrat s'il est établi qu'ils se sont livrés à des manœuvres collusoires, frauduleuses ou coercitives. En vertu de ce règlement, l'OIM définit aux fins du présent paragraphe, les termes énoncés ci-dessous comme suit :
 - Est considéré comme acte de corruption le fait d'offrir, de donner, de recevoir ou de solliciter, directement ou indirectement, toute chose de valeur dans le but d'influencer l'action de l'Entité adjudicatrice/contractante pendant le processus de passation ou d'exécution du contrat ;
 - Est considéré comme acte frauduleux tout acte ou omission, y compris une fausse déclaration, qui sciemment ou par négligence, induit ou tente d'induire l'Entité adjudicatrice/contractante pendant le processus de

passation ou d'exécution du contrat, dans le but d'obtenir un avantage financier ou de se soustraire à une obligation ;

- Est considéré comme acte de collusion toute entente clandestine entre deux ou plusieurs soumissionnaires en vue de modifier artificiellement les résultats d'un processus de passation dans le but d'obtenir un avantage financier ou autre ;
- Est considéré comme acte de coercition le fait de porter atteinte ou de causer du tort, ou de menacer de porter atteinte ou de causer du tort, directement ou indirectement, à tout participant au processus de passation en vue d'influencer indûment ses activités pendant le processus de passation, ou d'affecter l'exécution d'un contrat.

3. Clarifications et amendements des documents de Demande d'offre de prix

- 3.1 À tout moment avant la soumission des propositions, l'OIM peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une clarification, modifier la Demande d'offre de prix.
- 3.2. Les Prestataires de services peuvent demander des clarifications sur toutes parties de la Demande d'offre de prix. La demande doit être adressée par **email sur l'adresse email suivante** : morocprocurement@iom.int

4. Préparation des Propositions

- 4.1 L'Offre du Prestataire de services doit comprendre les éléments suivants :
 - a) la Proposition technique, et
 - b) la Proposition financière.
- 4.2 La Proposition, ainsi que toutes correspondances y relatives partagées par les Prestataires de services et l'OIM doivent être en **français**. Tous les rapports préparés par le Prestataire de services doivent être en **français**
- 4.3 Les Prestataires de services sont appelés à fournir le prix de leur service en **MAD**
- 4.4 Les termes et la méthode de paiement doivent être clairement spécifiés.

5. Proposition technique

- 5.1 La Proposition technique doit fournir les informations suivantes :
 - a) Une brève description du profil du Prestataire de Services et un résumé de l'expérience récente de chaque partenaire sur des missions similaires.
 - b) Une description de la méthodologie de travail pour exécuter la mission

- c) La liste de l'équipe professionnelle proposée par domaine d'expertise, leurs positions et les tâches qui seraient confiées à chaque membre de l'équipe professionnelle
- d) Le CV du personnel professionnel proposé
- e) Un calendrier qui indique le temps proposé pour entreprendre les activités indiquées dans le plan de travail

6. Proposition financière

- 6.1 La Proposition financière doit comprendre tous les coûts afférents à la mission, ces coûts doivent être ventilés par activité, incluant a) rémunération du staff b) les dépenses tels transports, équipement, licences c) toutes les taxes applicables,

7. Évaluation

- 7.1 les Propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux Termes de référence et aux exigences de la Demande d'offre de prix
- 7.2 Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne répond pas aux aspects importants des Termes de référence

8. Attribution du Marché

Le contrat sera attribué par voie d'un avis d'attribution.

Le Prestataire de services est censé commencer sa mission à la date du **27 juillet 2022**.

Demande d'offre de prix/ appel à consultation

La mise en place d'une stratégie de développement d'activités psychosociales en faveur de la population migrante et marocain-e-s de retour dans le cadre du « Programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration » mis en œuvre par l'OIM Maroc

Termes de reference

1. Nature et objectif de la consultance :

L'objectif de cette consultation est, d'une part, d'améliorer les connaissances et les compétences du staff de l'OIM, notamment dans le cadre de l'unité de protection et travaillant de façon directe avec les populations cibles (population migrante et Marocain-e-s de retour) en situation de détresse psychologique, et les accompagner pour pouvoir mener des activités psychosociales au profit des bénéficiaires afin de les doter d'outils pour identifier les signes de potentiels troubles mentaux, repérer les cas les plus vulnérables et mener à bien des activités psychosociales au profit des Marocain-e-s de retour.

D'autre part, la consultation contribuera à renforcer les mécanismes de prise en charge en matière de santé mentale au Maroc pour les populations vulnérables au Maroc (notamment la population migrante et les Marocains de retour en situation de détresse), plus spécifiquement dans les régions de Rabat-Salé-Kenitra, Casablanca-Settat, Khouribga-Béni-Mellal et Marrakech-Safi.

Les profils souhaités pour cette consultation sont un-e psychologue et/ou assistant-e sociale / et ou un-e médiateur-trice.

Cible :

- Staff OIM
- Population migrante et Marocain-e-s de retour

2. Les projets de l'OIM pour lequel la consultance contribue :

Cet appel à consultation s'inscrit dans le cadre de l'initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation internationale pour les migrations pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord. L'objectif général du projet est de contribuer au renforcement de la protection des migrants et mettre en place un système de réintégration durable en Afrique du Nord.

Les résultats escomptés sont les suivants :

- L'accès à des services spécialisés et non spécialisés de santé mentale et de soutien psychosocial est renforcé pour les Marocain-e-s de retour et les personnes migrantes au Maroc.

- Le staff OIM dispose des connaissances, compétences et capacités nécessaires pour identifier, accompagner et référer vers les acteurs existants les Marocain-e-s de retour et personnes migrantes au Maroc ayant des besoins en santé mentale et soutien psychosocial.

3. Tâches à effectuer en vertu du présent contrat :

L'OIM Maroc recrute un(e) consultant (e)/ une équipe de consultants ou une boîte de consulting pour :

- Mener des formations de formateurs au profit du staff de l'OIM sur la mise en place d'activités psychosociales et cocréation de contenus. Ces formations seront basées sur les concepts des premiers secours psychologiques et de ne pas nuire. Deux formations de deux jours chacune seront organisées. Au préalable de la formation, le consultant sera mené à élaborer le contenu des formations et un guide pour les activités psychosociales sur la base d'outils nouveaux ou existants au sein de l'OIM.
- Suivi de la mise en place de quatre ateliers, de deux jours chacun, animés par le staff de l'OIM au profit de bénéficiaires du programme AVRR de retour au Maroc (Marocain-e-s de retour) entre octobre et novembre 2022 dans les villes de Casablanca (2 sessions) et Marrakech (2 sessions). Ces ateliers auront pour but de développer des compétences personnelles et de partager des expériences liées au retour et à la réintégration au Maroc, sur un prisme de santé mentale et bien être. Ces ateliers seront mis en oeuvre à raison d'un atelier chaque 2 ou 3 semaines pour un nombre maximum de 12 personnes par groupe.
- Engager des discussions avec les institutions de prise en charge et de référencement en santé mentale dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Marrakech-Safi et Khouribga-Béni-Mellal. Cette prise de contact, en coordination avec l'Unité Santé et AVRR de l'OIM et le ministère de la Santé à niveau national et régional, pourrait impliquer des réunions périodiques, un plan d'identification des besoins et renforcement de capacités autour de la question de la migration, un renforcement des besoins matériels des centres, etc. Elle visera le personnel administratif et sanitaire et assistants sociales des centres, les représentants du ministère de la santé au Maroc à niveau national et régional ainsi que tout autres institutions ou organisations pertinentes afin d'identifier les priorités.
- Assurer un accompagnement ou référencement des bénéficiaires les plus vulnérables identifiés par l'OIM aux services psychosociaux disponibles (population migrante et Marocain-e-s de retour);
- Assurer des séances d'analyse de la pratique auprès du staff de l'OIM travaillant dans l'unité AVRR à raison d'une fois par mois entre septembre et décembre 2022 (4 séances).

4. Résultats tangibles et quantifiables du travail confié :

	Livrables	Délais
1	<p>Conduire deux formations au profit du staff de l'OIM (4 jours au total)</p> <p>Produire un guide pour les activités psychosociales</p> <p>Suivre la mise en place de quatre ateliers animés par le staff de l'OIM au profit de bénéficiaires du programme AVRR de retour au Maroc (Marocain-e-s de retour) durant le mois d'octobre et novembre 2022 dans les villes de Casablanca (2 sessions) et Marrakech (2 sessions).</p> <p>Identifier les services et institutions de psychiatrie au niveau des régions de Rabat-Salé-Kenitra, Marrakech-Safi et Khouribga-Béni-Mellal sur la base du mapping élaboré par l'OIM pour la région de Casablanca-Settat et en coordination avec le ministère de la Santé à niveau national et régional</p> <p>Développer une stratégie de médiation et accompagnement des centres identifiés pour faciliter l'accès des Marocain-e-s de retour et les personnes migrantes au Maroc à ces services au niveau des régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Marrakech-Safi et Khouribga-Béni-Mellal</p> <p>Assurer des séances d'analyse de la pratique auprès du staff de l'OIM travaillant dans l'unité AVRR</p>	<p>L'entièreté des livrables devront être soumis et validés par l'OIM au 31 décembre 2022. La proposition technique devra spécifier des délais convenables pour assurer cela dans les temps.</p>

5. Lieu et période de travail :

Les consultant(e)s/ Boite de consulting devront respecter les délais de livraisons décrits sous la section « Livrables » ci-dessus. Le/les consultant(e)s ou la boite de consulting s'engageront à fournir à l'OIM les documents et les justifications complètes nécessaires et/ou demandés pour chaque livrable respectant les délais prédéfinis.

Les livrables doivent être validés par l'OIM

6. Indicateurs de performance pour l'évaluation des résultats :

La performance satisfaisante des consultant(e)s se base sur les livraisons et tout autre service décrit ci-dessus sous « Livrables » de façon professionnelle en temps, en heure et en qualité pendant toute la durée de ce contrat de consultation.

7. Qualifications requises (équipe idéalement composée de psychologue et/ou assistant(e) sociale ou médiateur(trice) social(e):

Pour le psychologue :

- Master en psychologie (clinique, sociale ou autre domaine de spécialisation en psychologie)
- Au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale et le soutien psychosocial SMSPS ;
- Ouverture vers des techniques de l'aller-vers dans le champ de l'intervention psychosociale
- Connaissances des cadres internationaux des droits humains
- Expérience en psychologie interculturelle et/ou dans la pratique en milieu interculturel et de la migration serait un atout
- Expériences en art-thérapie serait un atout
- Maîtrise de la communication écrite et orale, en français et en arabe, la maîtrise de l'anglais serait un atout
- Flexibilité et capacité d'adaptation
- Expérience comme formateur/trice de formateurs

Pour l'assistant(e) et/ ou médiateur(trice) social(e) :

- Diplôme d'assistant ou médiateur social ou gestionnaire des affaires sociales ;
- Expérience significative dans l'accompagnement psychologique individuel ou collectif et l'assistance sociale ;
- Bonne connaissance du terrain : les structures de santé et/ou de prise en charge sociale / Protection ;
- Flexibilité et capacité d'adaptation ;
- Maîtrise de la communication écrite et orale, en français et en arabe, la maîtrise de l'anglais est un plus.

8. Soumission et délai:

Les cabinets de conseils et/ou consultants intéressé-e-s par cet appel à candidature sont prié-e-s d'envoyer :

- ✓ Un document synthétique décrivant la méthodologie de travail, ainsi qu'une

offre financière, inséré dans le document d'offre de prix joint ;

- ✓ Des CV complets en langue française de toutes les personnes qui travailleront dans le cadre de cette mission, comprenant les contacts de deux références professionnelles ;

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : **morocprocurement@iom.int** en indiquant en objet « **La mise en place d'une stratégie de développement d'activités psychosociales en faveur de la population migrante et marocain-e-s de retour** » au plus tard le **20 Juillet 2022 à 23h59**.